

## Formation Initiale

### Pré-requis

- Être majeur (justificatif, pièce d'identité)
- Compréhension de la langue française.
- Personnel ayant des capacités techniques à effectuer des missions électriques sur / au voisinage des installations électriques en basse tension

### Public visé

Toute personne devant assurer des tâches d'ordre électrique

### Lieu

<b>Martigues</b> 41 av. José Nobre ZI Ecopolis-13500	<b>Marseille</b> 9 rue du Laos 13015
--	--

### Durée : 2 jours / 14 heures

### Nombre de stagiaires

De 3 à 10 stagiaires par groupe

### Encadrement Pédagogique et qualification intervenants

- Effectué par le responsable pédagogique et technique
- Formateur compétent dans la formation Habilitation BS

### Méthode Pédagogique

- Alternance théorique et pratique
- Méthode ludique et applicative
- Mises en situation pratiques

### Moyens techniques

Salle mise à disposition par l'entreprise (intra) ou dans une de nos salles (inter) + Ordinateur, paperboard, rétroprojecteur, valise comprenant le matériel électrique et EPI.

### Modalités d'admission

Entrée et sortie permanentes

Délais d'accès de 10 à 45 jours

Dossier de demande de Formation

# HABILITATION ELECTRIQUE BS

*Cette formation a pour but de faire prendre conscience de tous les risques liés à l'électricité, de savoir comment s'en protéger afin de travailler en sécurité et permet de réaliser des interventions élémentaires.*

## Objectif(s) pédagogique(s)

A la fin de la formation, le Stagiaire sera capable de :

- *Exécuter en sécurité des interventions de remplacement et de raccordement simples et des manœuvres dans le respect des textes et de la norme NF C 18-510*

## Programme

**Connaître les notions élémentaires liées à l'électricité**

**Travailler en sécurité dans un environnement électrique**

**Réaliser en toute sécurité un raccordement, un remplacement ou une manœuvre**

**Réagir face à un accident**



## Validation

- QCM + Mise en situation pratique
- Attestation individuelle de formation et avis d'habilitation pour l'employeur (sous réserve de réussite aux évaluations)



## Tarif

- 18 € / heure
- Devis sur demande
- Les informations de durée et de tarif ne sauraient être considérées comme constituant une offre contractuelle.
- Pour toute étude personnalisée, renseignements complémentaires :

## CONTACTEZ-NOUS

- Mail : [contact@artech-formation.fr](mailto:contact@artech-formation.fr)
- Tél : 09.54.35.98.62
- Site : [www.artech-formation.fr](http://www.artech-formation.fr)

## Ce que dit la loi à propos de l'habilitation électrique

### Article R4544-10

*Un travailleur est habilité dans les limites des attributions qui lui sont confiées. L'habilitation, délivrée par l'employeur, spécifie la nature des opérations qu'il est autorisé à effectuer. Avant de délivrer l'habilitation, l'employeur s'assure que le travailleur a reçu la formation théorique et pratique qui lui confère la connaissance des risques liés à l'électricité et des mesures à prendre pour intervenir en sécurité lors de l'exécution des opérations qui lui sont confiées. L'employeur délivre, maintient ou renouvelle l'habilitation selon les modalités contenues dans les normes mentionnées à l'article R. 4544-3*

### Norme NF C18-510

*Tous les personnels, qui dans le cadre de leur travail ont accès ou s'approchent des installations électriques, doivent bénéficier d'une formation adaptée aux tâches confiées et leur environnement. Cette formation est destinée à leur faire connaître les dangers de l'électricité ainsi qu'à leur apprendre à s'en prémunir. Les électriciens sont bien sûr les premiers concernés, mais aussi tous ceux que leur travail amène à côtoyer de près les installations électriques.*